



RESULTAT DE L'OPTION POUR LE PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS

Paris, le 24 juin 2015

NextRadioTV a offert à ses actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 21 mai 2015 la possibilité d'opter pour le paiement en actions ou en numéraire du dividende versé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

L'option était ouverte du 26 mai au 11 juin 2015 inclus. Pour le paiement en actions, le prix d'émission des actions nouvelles de NextRadioTV a été fixé à 24,99 euros par action.

A l'issue de la période d'exercice, 88,59% des coupons donnant droit au dividende ont été réinvestis en actions (soit 14 268 484 coupons exercés en faveur du paiement en actions).

L'option pour le paiement du dividende en actions s'est ainsi traduite par la création de 259 942 actions nouvelles (équivalent à un prix total de souscription de 6 495 950,58 euros), représentant 1,61% du capital de NextRadioTV (avant prise en compte de l'émission d'actions nouvelles).

Un montant de 352 921,74 euros a également été versé aux actionnaires au titre des rompus.

Le paiement en numéraire et la livraison des actions nouvelles sur l'exercice de l'option ont été effectués le 24 juin 2015.

En conséquence, le dividende en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas exercé l'option s'élève à 849 407,04 euros. Le dividende en numéraire a également été mis en paiement le 24 juin 2015.

Le montant total versé par NextRadioTV en espèces s'élève à 1 202 328,78 euros, rompus compris.